



30^{ème} Salon de la construction et de la Prescription

Jeudi 31 mars 2022

ORGANISATION

Rendez-vous le Jeudi 31 mars 2022, à la HALLE MARTENOT, Place des Lices à Rennes :

- 8H00 -> 10H00 Installation du salon (possibilité de venir la veille à partir de 14H00)
- 10H00 Ouverture du 30^{ème} Salon de la Construction
- 12H30 -> 14H00 Buffet permanent
- **A partir de 19h00** Démontage des stands
- 19H30 Clôture du 30^{ème} Salon de la Construction, avec buffet et animations

Jusqu'à 22H00, nous vous convions à un cocktail dînatoire avec ambiance musicale, tirage de la tombola et animations spéciales pour la 30^{ème} édition.

INSCRIPTION

Le prix pour l'inscription de chaque exposant comprend :

- Les frais d'emplacement (Stand de 3 m x 3 m, soit une surface d'environ 9 m²),
- Une table de 2 ml avec deux chaises,
- Le gardiennage par une société de surveillance des 2 nuits entre les 30 mars et 1^{er} avril 2022,
- Le buffet du midi et le cocktail du soir,
- Un emplacement au parking couvert par stand le jour du salon (1 voiture). Nous vous remercions de venir **réclamer votre ticket auprès d'un membre de l'association avant de stationner votre véhicule dans le parking,**

Non pris en compte :

- Les rallonges électriques, réfrigérateurs et autres accessoires demeurent à votre charge.
- Des prises transfo 380V/220V sont disponibles sur place contre un chèque de caution.
- Tout matériau ou matériel, appartenant à un exposant et non récupéré à 10H le lendemain du Salon, sera évacué et facturé à la société responsable.

Aucune inscription ne sera validée sans paiement joint. Toute réservation envoyée sans le règlement ne sera pas prioritaire et restera en liste d'attente.

Les inscriptions via **Chronopost** ou **courrier recommandé** ne seront pas enregistrées.

Toute annulation demandée à **moins de 15 jours avant le Salon** ne pourra pas être remboursée.

Je certifie Madame/Monsieur,

représentant la société,

avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions ci-dessus.

Vous trouverez ci-joint notre bordereau d'inscription dûment complété, ainsi que le règlement d'un montant de 780,00 € TTC (650,00 € HT).

<p><u>Observations</u> (paiement et divers)</p>	<p>Date, cachet et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »</p>
--	---



BORDEREAU D'INSCRIPTION

30^{ème} Salon de la construction et de la Prescription

Document à nous retourner, accompagné de votre règlement, **avant le 26 février 2022**,

par courrier à **DIALOG'ECO – 13, Rue de la Longeraie – 35760 ST-GREGOIRE.**

par courriel à salon.dialogeco@gmail.com.

Accompagné de votre règlement :

par chèque n°

par virement réalisé le par

Joindre le justificatif de virement. Merci d'identifier clairement le nom de l'exposant et préciser sur le présent bordereau le nom de l'organisme chargé de traiter ce paiement.

IMPORTANT : Afin de faciliter le traitement de votre inscription, de la facturation et pour simplifier notre communication avec vos différents services, nous vous remercions de renseigner l'ensemble des coordonnées ci-dessous.

Nous vous remercions de nous transmettre votre logo (format .jpg) par courriel à cette adresse :
salon.dialogeco@gmail.com

Coordonnées du siège

- Société :
- Adresse / Code Postal / Ville :
- Téléphone :
- Courriel :

Facturation

- Société :
- A l'attention de :
- Adresse / Code Postal / Ville :
- Téléphone :
- Courriel :

Référence à mentionner sur la facture :

Représentant Régional chargé de la prescription (présent sur le salon)

- Société :
- Personne(s) présente(s) sur le salon :
- Adresse / Code Postal / Ville :
- Téléphone :
- Courriel :

Observations et demandes spécifiques :

(Préférence d'emplacement, etc.)